

## | Rapport de gestion 2003



Fritz  
Gerber  
Stiftung

für begabte junge Menschen



## Table des matières |

Avant-propos du président de la fondation	4
Rapport du vice-président et administrateur	6
La demi-mesure n'est pas source de progrès	8
Extraits de lettres de remerciement	9
Des faits et des objectifs	10
Statistiques	11
Exemples de demandes prises en considération	12
Rapport de l'office de révision	13
Comptes annuels 2003	14
Conseil de la fondation	16
Adresses	16



## I Avant-propos du président de la fondation

À n'en point douter, la situation des jeunes talents qui ont besoin d'être soutenus pour développer leurs dons particuliers est devenue très délicate au cours des dernières années. Les pouvoirs publics veulent et doivent réaliser des économies – ce qui se traduit, entre autres, par des mesures particulièrement restrictives lors de l'attribution d'aides à la formation et de bourses. Certaines organisations privées traditionnellement très généreuses et qui accordaient aux candidats des sommes conséquentes issues de leurs placements financiers ont considérablement diminué, voire supprimé, leur aide en raison d'un contexte boursier difficile. Ainsi, les possibilités pour les jeunes talents de recevoir un soutien rapide et sans formalités administratives se sont faites très rares.

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que notre fondation ait reçu de nombreuses demandes l'année dernière, dont la teneur était à peu près la suivante: «La fondation Fritz Gerber est mon dernier espoir de pouvoir réaliser mes objectifs». Cette confiance en notre institution encore très jeune nous honore, mais nous place aussi face à d'immenses défis. Nous devons, avec les moyens à disposition, trouver une solution optimale pour le plus grand nombre de jeunes talents, sur la base de critères bien définis et d'une étude approfondie de chaque cas. Je suis heureux de constater que nous y sommes parvenus de manière satisfaisante au cours de l'exercice précédent. En 2003, nous avons pu satisfaire à une centaine de demandes et allouer plus d'un million de francs suisses d'aides.

Il y a un an, en dépit des effets néfastes considérables qu'avait eu la situation boursière sur notre compte de résultats et notre bilan, nous avons décidé de ne pas marquer de pause dans nos activités. Cette décision s'est avérée judicieuse. D'une part, parce que la tendance haussière observée sur les bourses depuis le printemps 2003 a eu des effets positifs sur nos finances. D'autre part, parce que nous avons reçu un soutien très généreux des donateurs et donatrices au cours de l'exercice sous revue. Ainsi, nous avons pu adopter un comportement quasiment anticyclique par rapport à l'État et à d'autres fondations, élargir notre activité et d'atteindre malgré tout un excellent résultat financier annuel.

Je tiens ici à remercier très sincèrement tous ceux qui ont apporté une aide si généreuse à notre fondation. Mes remerciements vont aussi aux membres du Conseil de la fondation qui, par leur intense engagement personnel et leurs précieuses compétences techniques, ont fourni un immense travail cette année.

Notre réussite est aussi, dans une large mesure, le fruit de l'excellent travail fourni par notre bureau de Zurich. En effet, il procède non seulement aux contrôles qui s'imposent pour chaque demande mais prodigue également des conseils à bon nombre de jeunes talents ainsi qu'à leurs parents, lors de longs entretiens portant sur les futures étapes envisageables dans la formation, le perfectionnement et la formation continue. Sur la base de cette mission de conseil, il apporte aux candidates et candidats la confiance nécessaire pour que notre fondation ne soit pas uniquement perçue comme une manne financière, mais aussi et surtout comme un partenaire soucieux du bien-être général des jeunes talents. Cette confiance nous honore et nous permet également de trouver des solutions judicieuses, tant pour les candidats que pour la fondation. En effet, même les jeunes personnes particulièrement talentueuses ne sont pas à l'abri d'un échec.

En 2003, un changement est intervenu à la tête de notre bureau. Marcel Vollenweider, qui assumait la fonction d'administrateur depuis la création de la fondation avec un engagement et un savoir-faire exceptionnels, a décidé en cours d'année de se consacrer à de nouvelles activités. Je tiens encore une fois à remercier très sincèrement Monsieur Vollenweider pour sa contribution à la mise en place avec succès de la fondation. À la grande satisfaction du Conseil de la fondation, notre vice-président Urs Lauffer, par ailleurs membre de l'Assemblée constituante et du Grand Conseil de Zurich, s'est déclaré prêt à reprendre la charge d'administrateur avec son secrétariat. Urs Lauffer, qui avait déjà soutenu ardemment la création de notre fondation, dispose notamment d'une grande expérience socio-politique, véritable atout pour remplir ses fonctions.

Au printemps 2004, notre fondation fêtera sa cinquième année d'existence. Ce n'est certes qu'un modeste anniversaire, mais il me donne l'occasion d'effectuer un bilan intermédiaire. Au cours de ces cinq années, nous avons pu répondre favorablement à 430 demandes et accorder un montant total d'aides de 5,1 millions de francs suisses. Mais au delà de ce bilan, que j'estime non négligeable d'un point de vue matériel, l'essentiel reste le sort de nombreux jeunes talents, que notre fondation a pu aider à plus ou moins long terme à réaliser des objectifs grâce à une formation. Nous avons été en mesure de promouvoir certains talents – et c'est ce qui rend notre activité si utile.

En Suisse, la promotion des talents est aujourd'hui plus importante que jamais. Nos jeunes citoyens représentent – et je ne le répéterai jamais assez – notre «capital» la plus précieuse. À une époque où les pouvoirs publics doivent procéder à des coupes sombres dans le budget de l'éducation, ce dont pâtissent tout particulièrement les jeunes talents, l'initiative privée doit prendre le relais. En 2004, le soutien aux jeunes talents constituera donc encore notre principale priorité.

Fritz Gerber  
Président de la fondation



## Rapport du vice-président et administrateur

Depuis sa création il y a cinq ans, notre fondation n'a guère misé sur les relations publiques. Nous nous contentons de publier un rapport annuel qui, selon nous, fournit des informations transparentes sur nos activités. Notre site Internet ([www.fritz-gerber-stiftung.ch](http://www.fritz-gerber-stiftung.ch)) dresse par ailleurs un portrait concis de notre fondation. Nous avons délibérément renoncé à accroître notre notoriété par le biais des médias afin d'éviter un flux de demandes dont la gestion serait impossible. En outre, bon nombre de ces demandes risqueraient de ne pas correspondre à la précision de nos critères de sélection. Notre démarche a fait ses preuves: la moitié des demandes qui nous sont adressées remplit les critères et peut donc être examinée plus avant. C'est un chiffre qui nous honore, notamment si l'on observe la situation dans d'autres fondations. Nous sommes ainsi en mesure de nous concentrer sur des vérifications minutieuses et en particulier sur le conseil aux jeunes talents.

Notre bureau «Haus zum Paradies», situé au cœur du vieux Zurich, se consacre aux tâches administratives et prend directement contact avec les candidates et candidats. Tous ceux susceptibles d'être soutenus sont invités à un entretien personnel dans nos locaux, ce qui nous permet de clarifier certains points non évoqués dans les documents écrits et les références. Toutefois, l'essentiel reste d'étudier avec les candidats la forme de soutien la mieux adaptée. S'agit-il de faire face à un besoin financier urgent et unique (p. ex. un séjour à l'étranger dans le cadre du perfectionnement, l'achat de nouveaux appareils de sport ou d'un instrument de musique)? Ou s'agit-il d'une formation continue exigeante de plusieurs années et qui rend nécessaire un accompagnement financier constant et durable? Une fois ces questions éclaircies, un dossier complet établi à l'attention du Conseil de la fondation, qui se réunit trois fois par an, permet à tous les membres de notre organe de direction d'étudier et d'évaluer les demandes soumises.

Les impulsions venant des différents membres du Conseil de la fondation sont extrêmement précieuses. Grâce au large éventail de compétences réunies en son sein, certaines questions très pointues peuvent être évoquées en connaissance de cause. Toutes ces discussions ont un point commun: le Conseil de la fondation s'en tient, à juste titre, au respect de nos critères, sans que nous ne soyons pour autant limités dans la recherche de solutions individuelles. Cette démarche exempte de toute pesanteur bureaucratique se différencie dans une large mesure de l'action des pouvoirs publics – ce qui est aussi l'une des principales ambitions de notre fondation. Nous entendons effectivement apporter de l'aide là où d'autres possibilités, à commencer par celles de l'État, sont mal conçues ou inadaptées. Compte tenu de la situation parfois dramatique des finances cantonales et communales, cet aspect de notre activité revêt un caractère crucial – aujourd'hui mais aussi demain.

Le «contrôle des résultats» que nous effectuons régulièrement et de manière ciblée nous apparaît également très important. Par des rapports écrits réguliers, les jeunes talents que nous soutenons nous informent des progrès réalisés ou des revers essuyés. L'ouverture est ici de mise, car elle est la base d'une confiance indispensable à notre collaboration avec les candidats. Ainsi renonçons-nous volontairement à employer le terme de «prêt» et offrons notre soutien sous forme de contributions «à fonds perdu». En effet, nous sommes convaincus qu'il est primordial que la carrière en devenir d'un jeune talent ne soit pas entravée ou compromise par une accumulation de dettes.

Toutefois, nous restons parfaitement conscients que notre activité – de par le caractère limité des fonds dont nous disposons – ne représente qu'une «goutte d'eau dans la mer» et il nous est impossible d'aider tous ceux qui auraient mérité un coup de pouce. Nous sommes donc régulièrement contraints de décevoir les attentes de candidates et candidats et de rejeter leur demande en dépit de la validité de leur entreprise. Voilà pourquoi nous sommes d'autant plus reconnaissants que de généreux donateurs aient contribué, au cours de l'année passée, à élargir encore la portée de notre activité.

La collaboration avec de nombreux jeunes talents ainsi que leurs parents, professeurs, entraîneurs et autres personnes de confiance constitue une véritable satisfaction pour l'ensemble des personnes œuvrant au bureau.

Urs Lauffer  
Vice-président du Conseil de la fondation



## La demi-mesure n'est pas source de progrès

Ceux qui, au cours des dernières années, ont évoqué la nécessité d'encourager les élites – dans les domaines économiques, sportifs ou militaires – devaient s'attendre à un retour de bâton. Avec une promptitude irréfléchie, la priorité a été donnée au soutien des faibles et des moins doués au détriment de la promotion des élites. Cette tendance de la société, à mon sens erronée, s'est traduite dans le passé par un déblocage considérable de fonds publics en faveur des plus défavorisés, compromettant ainsi à long terme la promotion des jeunes talents.

Qu'on me comprenne bien: je tiens aussi à ce que, dans le cadre de notre société solidaire et d'un soutien ciblé, nous aidions les plus faibles à s'intégrer dans le monde professionnel ainsi que dans d'autres domaines. Pour ce faire, notre pays dispose d'institutions et de structures professionnelles adaptées. Dans l'armée, pour ne citer qu'elle, j'ai souvent pu constater que de jeunes recrues ou soldats plutôt fragiles au départ devenaient des éléments particulièrement motivés grâce à un soutien ciblé.

Il ne faut toutefois pas négliger les élites des nombreux secteurs. En effet, elles sont les piliers de notre société; souvent, elles se sacrifient sur le plan personnel pour faire carrière et s'engagent de façon extraordinaire. La demi-mesure n'est pas source de progrès et c'est pourquoi, il y a cinq ans, je me suis spontanément engagé lorsque Monsieur Fritz Gerber cherchait des membres pour sa fondation «pour les jeunes talents». Il me semble essentiel et juste que la fondation, si généreusement dotée par Fritz Gerber, intervienne quand les fonds publics font défaut.

En qualité de membre du Conseil de la fondation, je me réjouis que nous puissions définir les axes majeurs de notre action. En raison de mon activité professionnelle, la promotion ciblée de jeunes talents sportifs me tient particulièrement à cœur et je souhaite soutenir certains sports dits marginaux, pour lesquels les possibilités de rassembler les moyens nécessaires par l'intermédiaire de sponsors sont particulièrement limitées. Dans le cadre du travail effectué par la fondation au cours de ces cinq dernières années, nous avons souvent constaté qu'il suffisait de peu pour soutenir la carrière des jeunes sportifs. Les nombreux rapports sur les progrès, réussites et échecs que les jeunes communiquent à la fondation en témoignent. La collaboration au sein du Conseil de la fondation est particulièrement efficace car les différentes demandes devant être traitées font l'objet d'une excellente préparation. Nous accomplissons également notre travail sous la direction cordiale de Fritz Gerber dans une ambiance des plus créatives. Et, bien entendu, nous sommes ravis lorsque nous assistons, sur la «scène» nationale ou internationale, aux succès de jeunes que nous avons encouragés quelques années auparavant. Nous renforçons ainsi les élites dans les secteurs les plus divers et agissons de manière utile.

Ulrico Hess  
Commandant de corps à la retraite



## Extraits de lettres de remerciement

«Tamara Thommen, bien placée pour décrocher la médaille de bronze (...): à Laax, elle a réussi à confirmer sa médaille d'argent gagnée lors des JO de 2003 par une cinquième place en descente. À Lungern, elle s'est de nouveau illustrée en obtenant, avec un numéro de dossard très élevé, une bonne troisième place au Super G. Dans cette discipline aussi, elle a prouvé que sa médaille d'argent obtenue aux JO n'était pas le fruit du hasard.

(...) Nous souhaiterions vous remercier encore une fois très sincèrement pour votre soutien.»

Martin Thommen, le père de Tamara Thommen, 2 février 2004

Nouvelle *Sportschule* de Glarnerland, 1<sup>ère</sup> année en classe 3 A du degré secondaire

«Grâce au don généreux de votre fondation, vous avez fortement contribué au financement des études de Tozi Madzima à la Hochschule für Gestaltung de Zurich. Sans le soutien de particuliers et d'institutions, il n'aurait jamais eu la possibilité de décrocher un diplôme dans une haute école suisse. (...)»

Ueli Annen, représentant du comité de soutien à Tozi Madzima, 22 décembre 2003

Haute école d'art et d'aménagement de Zurich, filière Design, designer diplômé

«Votre réponse positive à ma demande de soutien m'a fait énormément plaisir et je tiens à vous remercier sincèrement. Grâce à votre aide, je pourrai réaliser l'an prochain mes projets en matière musicale. (...) Peu de temps après, un cours de maître de clavicorde a eu lieu à la haute école en présence de Miroslav Spànyi, grand spécialiste de l'œuvre de Carl Philipp Emanuel Bach, le plus connu des fils de Jean-Sébastien. Ce cours était passionnant. Il nous a permis de découvrir des instruments historiques (divers clavicornes et un piano à queue étaient à notre disposition) et d'observer les conséquences qu'ils ont eu sur le phrasé, le rythme, etc. des pianos modernes. (...)»

Patrick Leresche, 25 décembre 2003

Haute école de musique de Berne, 3<sup>e</sup> semestre

«Le 22 septembre 2003, j'ai entamé une formation de trois ans à la Mountview Academy of Theatre Arts de Londres pour devenir comédienne chanteuse. (...) Les cours de chant, de danse, de théâtre, de joute scénique, d'improvisation, de théorie musicale et de nombreuses autres matières, dispensés par des enseignants très compétents, correspondent à ce que j'attendais: ils sont très durs mais particulièrement constructifs. (...) Je suis très heureuse de compter parmi celles et ceux qui ont la chance de suivre la formation idéale et vous suis très reconnaissante de m'avoir aidée à réaliser ce rêve.»

Raya Krähenbühl, Kriens, 16 décembre 2003

Mountview Academy of Theatre Arts de Londres, 1<sup>er</sup> semestre

## I Des faits et des objectifs

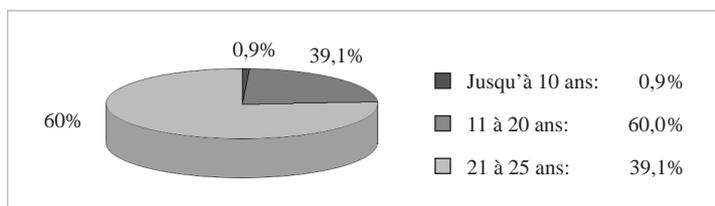
- La «Fritz-Gerber-Stiftung für begabte junge Menschen» domiciliée à Bâle est une fondation au sens de l'art. 80 et suivants du code civil suisse. Cette fondation d'utilité publique a pour but de soutenir de jeunes talents domiciliés en Suisse en leur accordant des aides destinées à financer une formation, un perfectionnement ou une formation continue. Elle intervient dans les cas où aucune subvention publique n'est prévue pour atteindre le but de la fondation.
- La fondation concentre son action sur les aides individuelles et accorde une subvention directe aux jeunes concernés. En revanche, les institutions ne bénéficient du soutien de la fondation que dans des cas exceptionnels et justifiés. Les subventions sont accordées à la suite de demandes écrites – et d'enquêtes menées par la fondation. Leur montant est fixé individuellement mais se situe en général entre 5000 et 20 000 francs suisses. Le bénéficiaire doit utiliser ces fonds aux fins encouragées par la fondation, par exemple pour financer des séjours linguistiques, une formation complémentaire ou une seconde formation en Suisse ou à l'étranger ou encore des cours privés dans le domaine musical ou sportif.
- Les personnes âgées de 10 à 25 ans dont la résidence principale est située en Suisse peuvent bénéficier de ces subventions. Les demandes doivent, pour être prises en considération, concerner l'enseignement (y compris les hautes écoles spécialisées), l'artisanat, la culture ou le sport. Les demandes provenant de candidats d'universités et d'EPF ne sont pas acceptées.
- La fondation Fritz Gerber a démarré son activité vers le milieu de l'année 1999. Depuis, elle a soutenu plus de 430 jeunes talents. Le total des subventions accordées s'élève à 5,1 millions de francs suisses (fin 2003).
- Les dons effectués au profit de l'activité de la fondation Fritz Gerber sont exonérés d'impôts.

# Statistiques

(relatives aux 105 demandes traitées par le Conseil de la fondation en 2003)

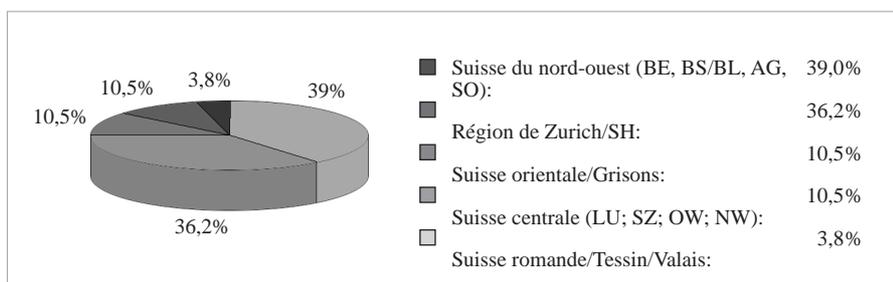
## Répartition par âge

	Arts	Sport	Autres	Total
Jusqu'à 10 ans	–	–	1	1
11 à 20 ans	23	29	11	63
21 à 25 ans	23	4	13	41
Plus de 25 ans	1	–	–	–
	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>105</b>



## Domicile des candidats

	Arts	Sport	Autres	Total
Suisse du nord-ouest (BE, BS/BL, AG, SO)	14	16	11	41
Région de Zurich/SH	26	5	7	38
Suisse orientale/Grisons	2	7	2	11
Suisse orientale/Grisons	4	2	5	11
Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW)	1	3	–	4
	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>105</b>



## Exemples de demandes prises en considération

- Aide financière pour une formation de piano ainsi qu'une participation à des cours de maître et à des concours
- Contribution à une formation de danse à l'Alvin Ailey Dance Theater School de New York
- Contribution pour des cours de chant et un diplôme d'enseignement supérieur en chant classique au Trinity College de Londres
- Contribution à un entraînement au ski alpin et à des cours à l'École de ski de Neustift en Autriche
- Aide financière pour un entraînement de football et des cours au Gymnase sportif Feusi
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétitions de ski sur herbe
- Aide financière pour une formation de spécialiste en information et documentation à la Haute école spécialisée de Coire
- Contribution aux frais d'entraînement de canoë en vue des Jeux Olympiques de 2004 à Athènes
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétitions de patinage artistique
- Contribution pour des études d'architecture d'intérieur à la Haute école d'art et d'aménagement de Zurich
- Aide financière pour une formation à la Musical Academy de Hambourg
- Contribution aux frais d'une formation à la Haute école d'art et d'aménagement de Bâle
- Cofinancement d'une formation au travail social à la Haute école spécialisée d'Olten
- Contribution à une formation à l'école cantonale de sculpture sur bois de Brinzauls
- Aide financière pour une formation à l'European Center of English Language Studies de Malte
- Aide financière pour une formation à la l'École de mode professionnelle et de design de Worb/BE
- Contribution à une formation à l'European Film Actor School (EFAS) de Zurich
- Contribution à une formation de danse au Laban Centre de Londres

## I Conseil de la fondation *(état mars 2004)*

**Dr. Fritz Gerber** (Arlesheim)  
Président d'honneur de Roche Holding SA;  
Président

**Urs Lauffer** (Zurich)  
Partenaire associé de Lauffer & Frischknecht,  
Société de conseil en communication;  
Vice-président

**Dr. Markus Altwegg** (Binningen)  
Président du conseil d'administration de  
Siegfried Holding SA

**René Braginsky** (Zurich)  
Entrepreneur

**Renate Gerber** (Arlesheim)

**Ancienne conseillère aux États**  
**Christine Beerli** (Bienne)  
Avocate, directrice de l'Ecole d'ingénieurs  
de Bienne

**Conseiller national Prof. Dr. Felix Gutzwiller**  
(Zurich)  
Directeur de l'*Institut de médecine sociale et  
préventive de l'Université de Zurich*

**Commandant de corps à la retraite**  
**Ulrico Hess** (Jona)

**Dr. Jakob Kellenberger** (Genève)  
Président du CICR

**Dr. Fred Haensler** (Kirchenlindach)

### **Bureau**

Fritz-Gerber-Stiftung für  
begabte junge Menschen

Kirchgasse 38  
Case postale 373  
8024 Zurich

Téléphone: 01 260 53 83  
Télécopie: 01 254 60 35

### **Office de révision**

BDO Visura (Zurich)

### **Siège**

Dr. Peter Berger  
Eckert, Berger, Petitjean

Rheinsprung 1  
Case postale  
4001 Bâle

Téléphone: 061 261 58 18  
Télécopie: 061 261 58 71

### **Coordonnées bancaires pour les dons**

Numéro de compte: 956809-71  
Credit Suisse, 8027 Zurich-Enge  
Numéro de clearing bancaire: 4842  
Compte CP: 80-500-4